



LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP-5 DE LA CDB

JEUDI 18 MAI 2000

Quatrième journée de la CdP-5 de la CDB, les délégués ont poursuivi leurs débats dans les Groupes de Travail, durant les séances du matin et de l'après-midi. Le Groupe de Travail I (GT-I) s'est penché sur le projet de texte du Président concernant l'utilisation durable, tourisme compris, les mesures incitatives et le programme de travail sur les milieux aquatique intérieurs, la biodiversité marine et côtière et la biodiversité forestière. Un groupe de contact sur les terres arides et les zones sub-humides s'est réuni dans la soirée. Le Groupe de Travail II (GT-II) a poursuivi ses discussions autour des opérations de la Convention, ainsi que sur les rapports nationaux, les ressources financières et les mécanismes de financement, et le Mécanisme d'Échange d'Informations (MEI). Les deux groupes de contact sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages (APA) et sur les opérations de la Convention se sont réunis dans la soirée.

LE GROUPE DE TRAVAIL I

L'UTILISATION DURABLE, TOURISME COMPRIS, ET LES MESURES INCITATIVES: Au cours de l'examen du projet de décision du Président sur l'utilisation durable, le tourisme durable et les mesures incitatives (UNEP/CBD/COP/5/WG.I/CRP.1), les délégués débattirent du point de savoir si ces thèmes devaient être traités dans une seule décision ou dans trois décisions et s'il fallait élaborer un préambule général ou trois préambules séparés. Concernant l'utilisation durable, plusieurs délégations proposèrent l'insertion de l'approche par écosystème à la fois dans le préambule et dans le libellé proprement dit. L'AFRIQUE DU SUD proposa une formulation sur les avantages de l'utilisation durable de la biodiversité pour tous les êtres. L'INDONESIE, le BURKINA FASO et TONGA demandèrent l'insertion de références à l'allègement de la pauvreté et aux communautés locales et autochtones par rapport à la mise en œuvre de l'utilisation durable. La NOUVELLE ZELANDE requit une référence au secteur privé. L'Australie souligna la nécessité de résultats plus focalisés et, avec les ETATS-UNIS, souhaita l'insertion d'une référence spécifique à l'Initiative de IUCN dans le domaine de l'Utilisation Durable. La REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO demanda une référence aux menaces posées à la biodiversité durant les guerres et à la prévision d'un financement pour la réhabilitation des écosystèmes.

Au sujet des mesures incitatives, la FEDERATION DE RUSSIE requit la conduite d'une évaluation des mesures incitatives existantes. L'INDONESIE appela à l'élaboration de schémas de responsabilité, mais le JAPON affirma que cela était prématuré. Le représentant des SEYCHELLES, appuyé par la TURQUIE et l'OUGANDA, suggéra que l'estimation économique de la biodiversité soit retenue en guise de thème intersectoriel. Le JAPON, la NOUVELLE ZELANDE et d'autres Etats s'opposèrent à toute spécification, à ce stade, des organisations avec lesquelles une coordination devait être établie. S'agissant du tourisme durable, la NAMIBIE, la NOUVELLE ZELANDE, l'AFRIQUE DU SUD et le PORTUGAL, au nom de l'UE, suggérèrent l'expansion des lignes directrices internationales de manière à y englober les activités menées à tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des zones protégées. Le PEROU requit un texte encourageant l'adoption d'un comporte-

ment responsable par l'industrie du tourisme. Le Président Peter Schei (Norvège) forma un comité de rédaction pour la finalisation du débat.

LES PROGRAMMES DE TRAVAIL SUR LES MILIEUX AQUATIQUES INTERIEURS, LA BIODIVERSITE MARINE ET COTIERE ET LA BIODIVERSITE FORESTIERE: Le Secrétariat introduisit le document d'information général UNEP/CBD/COP/5/10 et les documents d'informations pertinentes. Le Président de la SBSTTA-5, Cristián Samper, passa en revue les Recommandations IV/1A et V/5, 6 et 7 du SBSTTA. Au sujet des écosystèmes aquatiques intérieurs, la plupart des délégations exprimèrent leur soutien en faveur du programme de travail et endossèrent la coopération avec la Convention de Ramsar et la CDD. L'UE, HAITI, le PAKISTAN et la SLOVENIE, au nom de l'ECE, demandèrent une amélioration de la coopération institutionnelle et régionale. L'AFRIQUE DU SUD, appuyée par l'ECE et d'autres Etats, suggéra que le SBSTTA examine le rapport de la Commission Mondiale sur les Barrages. L'AUSTRALIE, la PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE et la SUISSE encouragèrent la participation à l'Initiative des Bassins Versants. La SUISSE souligna l'importance des synergies pour l'évitement de la duplication des efforts. Plusieurs délégués mirent en exergue la nécessité des ressources financières et du renforcement des capacités. Le NEPAL, le PAKISTAN et le ZIMBABWE mirent en relief l'importance des écosystèmes montagneux pour les ressources en eau douce et requirèrent un financement de la part du FEM. L'EQUATEUR demanda l'insertion d'une référence à l'éducation et, avec le LESOTHO et l'OUGANDA, mirent l'accent sur les besoins en matière d'information. L'INDE traita de l'impact de la pollution et, avec le RWANDA, de la question des espèces exotiques. Le CANADA se référa à l'introduction non intentionnelle d'espèces exotiques dans les écosystèmes aquatiques due à une information inadéquate. HAITI souleva la question des milieux aquatiques intérieurs transfrontaliers. Le ZIMBABWE demanda une coordination entre les programmes de travail sur les eaux intérieures et sur les zones arides. Plusieurs délégués mirent en exergue l'importance des stratégies de gestion de l'eau. La CHINE évoqua la question de la protection des sources des milieux aquatiques intérieurs. Le Président Schei déclara qu'un Papier de Salle de Conférence sera produit pour discussion.

Concernant la biodiversité marine et côtière, la plupart des délégations accueillirent favorablement le programme de travail en rapport et se référèrent au problème du blanchissement du corail, aux effets adverses des changements climatiques, à la nécessité d'une coopération régionale et à la collaboration avec la CCCC et d'autres organes pertinents. TRINIDAD ET TOBAGO, au nom du GRULAC, et la CHINE proposèrent l'insertion d'une référence à la nécessité d'une protection contre les sources terrestre de la pollution marine. L'INDONESIE, avec l'INDE, le KENYA et d'autres Etats, demanda des ressources et un renforcement des capacités. La COLOMBIE nota l'importance de l'inventaire taxinomique pour les programmes de gestion marine. La NORVEGE traita des espèces exotiques et des ressources génétiques marines et, avec d'autres Etats, suggéra l'établissement de deux groupes d'experts techniques sur l'aquaculture et les zones marines protégées. Le PEROU demanda une étude des effets d'El Niño sur la biodiversité. SAMOA appela à des stratégies de gestion globalisantes et innovantes, intégrant les besoins de subsistance des communautés locales. Le porte-parole du PLAN d'ACTION MEDITERRANEEEN accueillit favorablement la coopération avec le Secrétariat de la CDB.

Ce numéro du Bulletin des Négociations de la Terre © <enb@iisd.org> a été rédigé par Chango Bai <changbobai@hotmail.com>, Stas Burgiel <stas@iisd.org>, Laura Ivers <laurai@iisd.org>, Jessica Suplie <jsuplie@iisd.org> et Elsa Tsioumani <elsa@iisd.org>. Edition numérique: Andrei Henry <andrei@iisd.org> et Nabih Megateli <nmegateli@iisd.org>. Edition Numérique: Andrei Henry <andrei@iisd.org>. Editrice en Chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Version Française: Mongi Gadhoun mongi.gadhoun@enb.intl.tn. Directeur de la Publication: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI et le DFAIT), les Etats-Unis (à travers l'USAID), l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (SAEFL), Le Département du Royaume-Uni chargé du Développement International (DFID) et la Commission Européenne (DG-ENV). Un soutien général a été accordé au *Bulletin* au titre de l'exercice 2000, par: les Ministères Allemands de l'Environnement (BMU) et de la Coopération pour le Développement (BMZ), le Ministère Danois des Affaires Etrangères, le Ministère Australien de l'Environnement, le Ministère Norvégien de l'Environnement, les Ministères Finlandais des Affaires Etrangères et de l'Environnement, le Gouvernement Suédois, le Gouvernement Australien, le PNUD, le FEM et BP Amoco. La version Française est financée par l'IEPF avec le soutien du Ministère Français des Affaires Etrangères. Le *Bulletin* est joignable à <enb@iisd.org> et au tel: +1-212-644-0204; fax: +1-212-644-0206. L'IIDD peut être contacté par <info@iisd.ca> et par courrier au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Des versions électroniques du *Bulletin* sont diffusées par courriel et sont disponibles à travers le serveur WWW Linkages à: <http://www.iisd.ca/linkages/>

Au sujet de la biodiversité forestière, les délégués firent part de leur soutien en faveur de l'évolution du programme du niveau de la recherche à celui de l'action pratique, et en faveur de la collaboration avec les organes ayant rapport avec la forêt et du développement des synergies avec la CCC. Plusieurs intervenants appuyèrent l'établissement d'un groupe d'experts techniques. La TANZANIE, le GHANA, la NORVEGE et l'OUGANDA apportèrent leur soutien à la mise en place d'un groupe de travail, de composition non limitée, sur les politiques en matière de forêts. En guise de compromis, la NORVEGE proposa un groupe, de composition non limitée, axé, à la fois, sur les considérations scientifiques et politiques. Le CANADA s'opposa à l'expansion du programme de travail et à l'établissement d'un groupe de travail, de composition non limitée. Le KENYA requit une assistance dans le domaine de l'élaboration et de l'application des méthodes d'évaluation forestière. La REPUBLIQUE DE COREE appela à la mise en place d'un mécanisme permettant la discussion de la réhabilitation des zones forestières brûlées. La SUISSE mit l'accent sur la promotion de la pluri-fonctionnalité des forêts et encouragea l'élaboration d'un programme sur la fixation du gaz carbonique. La SUEDE nota le besoin de renforcer les capacités en matière de taxinomie et d'amélioration de la prise de conscience quant à la gestion durable des forêts. La CHINE, l'UE, le JAPON et d'autres États évoquèrent la nécessité d'établir une coopération avec le Forum des Nations Unies sur les Forêts proposé.

LE GROUPE DE TRAVAIL II

L'ACCES ET LE PARTAGE DES AVANTAGES: A.H. Zakri (Malaisie), Président du groupe de contact sur l'APA, rapporta que le groupe a réalisé des progrès sur les projets de décisions. Les thèmes abordés englobaient les mesures devant être prises par les utilisateurs et les pourvoyeurs des ressources et les relations avec les différents processus en cours. Le groupe de contact se réunit tard dans la soirée, entamant ses travaux par un débat sur les droits de propriété intellectuelle et de l'APA.

LES OPERATIONS DE LA CONVENTION: Jonathan Tillson (Royaume-Uni), Président du groupe de contact sur les opérations de la Convention nota la réalisation d'un accord sur les thèmes de la CdP et sur le plan stratégique de la Convention. Sous la rubrique points divers, la FEDERATION DE RUSSIE souligna la nécessité de préparatifs efficaces avant les CdP, en particulier, dans le domaine de la documentation. La CHINE, au nom du GROUPE ASIATIQUE, déclara que le SBSTTA doit se focaliser sur les avis et les évaluations scientifiques. De nombreux pays mirent l'accent sur l'importance des activités régionales et sous-régionales. La NORVEGE mit en relief les activités de mise en application au niveau national.

Concernant la mise en œuvre, plusieurs pays apportèrent leur appui à la proposition du BRESIL et de la COLOMBIE d'établir un Organe Subsidaire sur la Mise en Application (SBI) chargé de l'évaluation de l'état d'avancement des opérations de la CDB. La NOUVELLE ZELANDE affirma que le SBI proposé risquait de causer une duplication inutile des efforts et plaïda pour un travail d'évaluation volontaire. La NORVEGE, soutenue par le CANADA et l'Australie, préféra une évaluation intersessions. Le JAPON souhaita des éclaircissements sur la priorité devant être accordée à l'évaluation de la mise en application. Le délégué des ETATS-UNIS indiqua que le MEI était essentiel pour la réussite de la mise en œuvre. BIRDLIFE INTERNATIONAL et SOBREVIVENCIA déclarèrent que les principales entraves au succès de la Convention sont des facteurs socioéconomiques extérieurs et des facteurs ayant rapport avec le commerce, et appelèrent à une amélioration du fonctionnement des organes disponibles. Le groupe de contact sur les opérations de la Convention tint une séance nocturne consacrée à l'examen du projet de texte en rapport et des questions en suspens ayant trait au SBSTTA, à la mise en application et à divers points opérationnels.

L'ELABORATION DES RAPPORTS NATIONAUX: Le Secrétariat introduisit le document d'information générale UNEP/CBD/COP/5/13 et le Président de la SBSTTA-5, Samper, présenta la Recommandation V/13 du SBSTTA. Plusieurs pays apportèrent leur appui à l'idée de soumettre un rapport national complet une fois tous les quatre. D'autres appuyèrent également l'idée de soumettre un rapport thématique avant chacune des réunions bisannuelles de la CdP. HAITI argua que les dates limites fixées pour les rapports thématiques sont trop serrées. De nombreux pays apportèrent leur appui aux lignes directrices retenues pour les rapports nationaux. L'UE nota la nécessité d'un format standard. Plusieurs pays en développement souhaitèrent voir le format standard servir de référence et non d'impératif. De nombreux pays appelèrent à un examen approfondi des thèmes spécifiques. L'UE suggéra de se focaliser sur le suivi et sur les indicateurs. Le CANADA déclara que les rapports thématiques doivent être volontaire. L'INDONESIE et BIRDLIFE INTERNATIONAL appela à l'inclusion de tous les détenteurs des enjeux. Le BANGLADESH rappela les implications financières de l'élaboration des rapport dans les pays

en développement. Le CANADA, le MAROC et le NIGERIA souhaitèrent voir les rapports tenir compte de ceux devant être soumis à d'autres instances, aux fins de rationaliser le travail. L'OUGANDA souligna qu'un rapport national est, en premier chef, à usage national. Les SEYCHELLES indiqua que les rapports ne doivent pas servir à classer les Parties en catégories.

LES RESSOURCES FINANCIERES ET LE MECANISME DE FINANCEMENT: Le Secrétariat introduisit les documents d'information générale UNEP/CBD/COP/5/7 et 13. Au sujet des nouvelles orientations à prodiguer au mécanisme de financement, le ROYAUME-UNI, appuyé par la NORVEGE, encouragea les délégués à se référer aux directives antérieures lorsque qu'il s'agira de proposer de nouvelles, de manière à s'assurer de l'harmonie générale. Le délégué des PAYS-BAS nota que les directives doivent établir des priorités. Le DANEMARK indiqua que la biosécurité doit constituer une question prioritaire. Au sujet de l'évaluation de mécanisme de financement, le ROYAUME-UNI, soutenu par les PAYS-BAS, préféra voir un organe indépendant entreprendre la seconde évaluation et, avec le CANADA, suggéra de prendre en ligne de compte la quatrième évaluation du FEM attendue sous peu. Au sujet des ressources financières supplémentaires, l'INDE fit part de ses réserves concernant la réduction du financement du FEM. La CHINE souligna que l'implication du secteur privé ne doit pas venir amenuiser les obligations financières des pays industrialisés. L'INDONESIE suggéra l'établissement d'un fonds fiduciaire pour accroître les ressources financières.

La NORVEGE, appuyée par le BANGLADESH, le DANEMARK et l'ERYTHREE, requit des ressources financières supplémentaires destinées à l'élaboration des stratégies et des plans d'action nationaux. Le ROYAUME-UNI, soutenu par la NOUVELLE ZELANDE, la SUISSE et les ETATS-UNIS, appela à un format plus simple pour les rapports concernant l'assistance financière. La SUISSE demanda une expansion et une amélioration de la base de données relative aux financements destinés à la biodiversité. Le PAKISTAN souhaite voir les critères imposés par le FEM, être simplifiés? Le DANEMARK encouragea les pays en développement à intégrer la biosécurité dans leurs programmes de coopération. Le BANGLADESH suggéra la création d'un domaine réservé à la biosécurité, au sein du FEM. Le LIBERIA déclara qu'un soutien financier devait être canalisé vers les terres arides et la réhabilitation des sols et des forêts. La MALAISIE mit en exergue l'implication du secteur privé.

LE MECANISME D'ECHANGE D'INFORMATION: Le Secrétariat introduisit les documents d'information générale UNEP/CBD/COP/5/3, 13, Inf.3 et Inf.4, et la Recommandation V/2 du SBSTTA. La NOUVELLE ZELANDE déclara que le MEI doit faciliter de manière directe la coopération scientifique et technique entre les Parties et, avec l'AUSTRALIE et le CANADA, appela à un éclaircissement du mandat du Comité Consultatif Informel. L'INDE fit part de ses réserves concernant la propriété et le contrôle des données au sein du MEI et appela à la mise en place d'une base de données sur les brevets pour renforcer la mise en œuvre de l'APA. De nombreux pays apportèrent leur soutien à la phase pilote et au plan stratégique finalisés. Le BANGLADESH demanda une extension de la phase pilote et l'intégration des pays non inclus à ce jour. Un certain nombre de délégations déclarèrent que le MEI doit employer des outils autres que l'Internet. La COLOMBIE demanda une coopération plus étroite avec le SBSTTA et un renforcement des activités régionales et sous-régionales.

DANS LES ALLEES

Les échanges dans les Groupes de Travail et dans les allées ont beaucoup porté sur la coopération avec les autres accords environnementaux. Certains ont noté le caractère positif et proactif de la collaboration avec Ramsar et la CCD, par opposition aux réponses affectées reçues de la part de la CCC sur la question du blanchissement du corail et celle des forêts. Quelques délégués ont suggéré que les collaborations probantes doivent leur réussite à l'encouragement inhérent à la possibilité d'établir quelque lien avec le mécanisme financier de la CDB. D'autres se sont demandé si le nouveau programme opérationnel du FEM relatif à la gestion des écosystèmes et sa relation avec la fixation du gaz carbonique allait faciliter les activités au niveau national.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

GROUPE DE TRAVAIL I: Le GT-I se réunira à 10h dans la Salle de Conférence 2 pour poursuivre le débat autour du programme de travail sur la biodiversité forestière.

GROUPE DE TRAVAIL II: Le GT-II se réunira à 10h dans la Salle de Conférence 1 pour poursuivre le débat sur le MEI.

CDB, FAO & OMC: Un groupe de discussion sur les ressources génétiques et les relations entre la CDB, la FAO et l'OMC se déroulera de 13h30 à 15h dans la Salle M-310.